



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9034^e séance

Mardi 17 mai 2022, à 15 heures

New York

Provisoire

Président : M. Hunter (États-Unis d'Amérique)

Membres :

Albanie	M ^{me} Dautllari
Brésil	M. de Almeida Filho
Chine	M. Dai Bing
Émirats arabes unis	M. Abushahab
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
France	M ^{me} Broadhurst Estival
Gabon	M. Biang
Ghana	M. Boateng
Inde	M. Tirumurti
Irlande	M. Gallagher
Kenya	M ^{me} Toroitich
Mexique	M ^{me} Buenrostro Massieu
Norvège	M ^{me} Heimerback
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Eckersley

Ordre du jour

La situation concernant l'Iraq

Trente-quatrième rapport établi par le Secrétaire général en application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité (S/2022/366)

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 2576 (2021) du Conseil de sécurité (S/2022/368)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant l'Iraq

Trente-quatrième rapport établi par le Secrétaire général en application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité (S/2022/366)

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 2576 (2021) du Conseil de sécurité (S/2022/368)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Iraq à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, et M^{me} Hanaa Edwar, cofondatrice et Présidente de l'Association iraquienne Al-Amal.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2022/366, qui contient le trente-quatrième rapport établi par le Secrétaire général en application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité, et sur le document S/2022/368, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 2576 (2021).

Je donne maintenant la parole à Mme Hennis-Plasschaert.

M^{me} Hennis-Plasschaert (*parle en anglais*) : Notre exposé d'aujourd'hui touchera de nombreuses notes trop familières, car des aspects bien connus de la vie politique iraquienne se répètent dans une boucle de politique à somme nulle qui semble incessante. Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, je voudrais dire quelques mots sur la vague de tempêtes de sable et de poussière qui s'est récemment abattue sur l'Iraq et continue de frapper le pays.

Si les tempêtes de poussière ou de sable en tant que telles ne sont pas un phénomène nouveau pour le pays, la vague actuelle dépasse de loin les expériences vécues par l'Iraq ces dernières années. Lors de mon exposé devant le Conseil de sécurité en février (voir S/PV.8975), j'ai évoqué les dangers des changements climatiques et leurs effets, la désertification étant une préoccupation majeure. Depuis, l'Iraq est frappé par d'intenses tempêtes de poussière et de sable, qui obscurcissent le ciel et forcent les gens à se mettre rapidement à l'abri, entraînant même des maladies et des décès. De telles tempêtes ne devraient devenir que plus fréquentes. En d'autres termes, la persistance de l'inaction, ici aussi, a un coût énorme.

Cela dit, ces tempêtes ne sont pas la seule préoccupation des habitants de l'Iraq. Les Iraquiens continuent d'attendre que leur classe politique, au lieu de se contenter de luttes de pouvoir stériles, se retrouse les manches pour faire avancer la longue liste des priorités internes du pays. Comme le Conseil le sait, les élections nationales ont eu lieu il y a bien plus de sept mois, et plusieurs délais fixés pour la formation d'un gouvernement ont été dépassés.

Il est vrai que l'Iraq n'est pas le seul pays à être confronté à un long processus de formation du gouvernement. Mais ses dirigeants politiques seraient bien inspirés de ne pas se cacher derrière cet argument. Cela détourne l'attention de ce qui est vraiment en jeu.

Cela excuse une impasse politique alors que des groupes armés non étatiques tirent des roquettes manifestement en toute liberté et en toute impunité. Cela excuse une impasse politique alors que les gens ordinaires souffrent. Cela excuse une impasse politique alors que la colère du public, qui couve, peut éclater à tout moment. Ma question est donc la suivante : quand prendra-t-on conscience que cette situation est totalement intenable ?

À ce jour, les dirigeants politiques souscrivent à la notion de dialogue ou d'un nouveau cycle de négociations. Mais la nécessaire volonté de compromis est douloureusement absente. Si l'on se rend sur n'importe quel marché, les Iraquiens diront que l'intérêt national est une fois de plus relégué au second plan, au profit de considérations à courte vue liées au contrôle des ressources et aux jeux de pouvoir.

Il est donc grand temps – et oui, je me répète – de recentrer l'attention là où il le faut, à savoir sur le peuple iraquien et un programme d'action qui garantit la

fourniture de services adéquats à tous les citoyens ; l'élimination de la corruption généralisée, du factionnalisme et du pillage des institutions de l'État ; la mise en œuvre de réformes dont le pays a désespérément besoin ; la diversification de l'économie ; une gouvernance prévisible plutôt qu'un mode permanent de gestion de crise ; la fin de l'impunité, avec l'application du principe de responsabilité comme trait essentiel de l'État ; et, bien sûr, la mise au pas des acteurs armés non étatiques conjuguée à la nécessité d'asseoir l'autorité de l'État.

Au cours des trois dernières années, le Conseil m'a entendue faire ces observations à de nombreuses reprises, et une chose reste claire : les besoins les plus élémentaires de la population sont négligés depuis beaucoup trop longtemps. L'inaction politique en Iraq a une fois de plus un coût considérable, pas à court terme pour ceux qui sont au pouvoir, mais pour les personnes qui tentent désespérément de joindre les deux bouts au quotidien.

Je voudrais faire quelques observations spécifiques supplémentaires, en commençant par les relations entre Bagdad et Erbil. La triste pratique des négociations *ad hoc* se poursuit au détriment de ce qui est absolument nécessaire : un mécanisme institutionnalisé et prévisible aux fins du règlement global, holistique et durable de toutes les questions en suspens. Si cela est évidemment nécessaire, un tel mécanisme continue de briller par son absence, et cette déficience s'accompagne malheureusement de rivalités internes dans les deux camps.

Comme je l'ai dit précédemment (voir S/PV.8975), un esprit de partenariat et de coopération peut et doit guider tous les acteurs, notamment en ce qui concerne le récent arrêt rendu par la Cour suprême fédérale sur la loi sur le pétrole et le gaz du Gouvernement de la Région du Kurdistan. Après avoir dialogué avec les deux parties à ce sujet, je suis convaincue qu'il existe une issue à cette situation. Néanmoins, on ne peut le nier, les événements passés ont gravement érodé la confiance mutuelle. Il sera donc essentiel de renforcer la confiance, notamment en s'engageant à ne pas prendre de mesures unilatérales pour des raisons politiques à l'avenir.

J'en viens maintenant à la situation politique dans la Région du Kurdistan. En mai 2021, j'ai participé à une manifestation à l'Université du Kurdistan, une manifestation prometteuse à laquelle ont participé tous les partis politiques de la Région du Kurdistan. Dans ma déclaration, j'ai souligné la toxicité des luttes politiques internes et du factionnalisme. J'ai insisté sur l'importance de l'unité, qu'il ne faut pas confondre avec l'uniformité.

J'ai parlé franchement de la nécessité d'en finir avec la séparation entre les zones jaune et verte et de la responsabilité qui incombe aux dirigeants d'orienter les efforts de sensibilisation et de rapprocher les intérêts opposés pour rechercher des solutions qui prennent en compte les intérêts de tous les habitants de la Région du Kurdistan, que ce soit à Erbil, Dahouk ou Souleïmaniyé.

Cependant, un an plus tard, cette manifestation prometteuse ne semble avoir généré aucune dynamique. Au contraire, les divisions se sont aggravées, ce qui a des répercussions néfastes sur les peuples de la Région du Kurdistan. Sans répéter ce que j'ai dit il y a plus d'un an – mais il faut que ce soit clair – la Région du Kurdistan a un choix. Alors que des élections doivent avoir lieu dans la Région du Kurdistan le 1^{er} octobre, il est de la plus haute importance de garantir l'égalité des chances dans le domaine électoral, et ce, pour tous les acteurs politiques, petits ou grands, tout en promouvant un environnement électoral favorable.

En outre, je me dois de souligner que la situation géographique de la Région du Kurdistan ne lui est pas toujours favorable. En d'autres termes, sa situation géopolitique singulière devrait suffire à faire réfléchir ses dirigeants. Bien sûr, il en va de même de l'ensemble de l'Iraq. Comme je l'ai dit à maintes reprises, que cela nous plaise ou non, un front interne faible crée un climat favorable à la poursuite de l'ingérence étrangère.

Dans le même ordre d'idées, je souhaite également faire une observation sur les tirs de missiles et de roquettes, qui sont préoccupants, perturbateurs et dangereux. Un nouveau chapitre inquiétant s'est ouvert lorsque le Corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI) a revendiqué jusqu'à 12 tirs de missiles balistiques de courte portée durant les premières heures du dimanche 13 mars. Si le CGRI a prétendu que la cible à Erbil était « le centre stratégique des actes complotistes et malveillants des sionistes », aucune preuve ne permet d'étayer ces allégations. Le site ciblé est connu pour être une zone civile et un complexe privé.

Même si les deux parties, l'Iraq et l'Iran, sont en train de dialoguer et ne souhaitent pas aggraver la situation, l'Iraq rejette à juste titre l'idée qu'on puisse considérer son territoire comme l'arrière-cour de la région, en violant régulièrement sa souveraineté et son intégrité territoriale.

Un autre exemple sont les bombardements turcs et iraniens qui se poursuivent dans le nord. À quoi sommes-nous donc confrontés : des bombardements et

des tirs de missiles transfrontières qui deviendraient la nouvelle norme pour l'Iraq ? C'est un moyen très risqué de promouvoir ses intérêts, qui ne fait qu'affaiblir davantage l'État iraquien. Il va sans dire que tout pays ou acteur qui cherche à régler un différend a à sa disposition des instruments diplomatiques établis, dont nos bons offices.

S'agissant des acteurs armés iraqiens qui opèrent en dehors du contrôle de l'État, les tirs irresponsables de roquettes, notamment contre une raffinerie de pétrole à Erbil il y a environ deux semaines, restent alarmants et injustifiables. Ces attaques visent à compromettre la sécurité et la stabilité de l'Iraq alors que l'environnement postélectoral est déjà extrêmement instable et chargé politiquement. Le fait est que les messages envoyés à coups de roquettes et la diplomatie des missiles sont des actes dangereux qui pourraient avoir des conséquences dévastatrices. Je tiens également à souligner que l'Iraq n'a pas besoin d'arbitres armés autoproclamés. J'affirme de nouveau qu'il est extrêmement important d'asseoir l'autorité de l'État. Si les auteurs sont connus, ils doivent être dénoncés. C'est essentiel pour défendre l'état de droit.

En ce qui concerne la question toujours pressante de Sinjar, comme nous ne le savons que trop, l'histoire récente de Sinjar a été marquée par de terribles épreuves qui ont atteint leur paroxysme avec les crimes odieux commis par Daech. Aujourd'hui, alors que les habitants de la région ont un besoin urgent de reconstruire leurs vies, ils restent confrontés à des obstacles inconcevables en raison des désaccords concernant les mesures de sécurité, la fourniture des services publics et l'unification de l'Administration. L'accord de Sinjar, signé par Bagdad et Erbil en octobre 2020, était considéré par beaucoup comme une lueur d'espoir, un tout premier pas important dans la bonne direction.

À l'époque, j'avais exprimé mon espoir que cet accord permettrait d'ouvrir un nouveau chapitre pour Sinjar et que l'on s'attacherait avant tout à répondre aux besoins de sa population ; que cela aiderait les personnes déplacées à rentrer chez elles ; et que cela accélérerait la reconstruction et améliorerait la prestation de services publics. Mais pour y parvenir, une gouvernance et des structures de sécurité stables sont évidemment essentielles. Depuis la signature de l'accord, j'appelle à sa mise en œuvre rapide. C'est clairement le contraire qui est en train de se passer. À ce jour, aucune décision n'a été prise concernant la sélection d'un nouveau maire indépendant, et les fonds destinés aux nouvelles forces

de sécurité locales restent bloqués, probablement du fait d'ingérences dans des procédures de recrutement opaques.

S'agissant des procédures de recrutement, je souligne une fois de plus qu'il importe de faire preuve de pragmatisme et de réalisme. On ne peut pas mettre dans le même sac tous ceux qui par le passé ont rejoint les rangs d'autres forces. Il faut comprendre que certains d'entre eux, en l'absence d'autorité de l'État, recherchaient simplement la sécurité, une identité et des revenus pour subvenir aux besoins de leurs familles.

Nous avons également appelé Bagdad et Erbil à communiquer avec la population de Sinjar et à ouvrir leurs bras à tous ses habitants. Pendant ce temps, les détracteurs de l'accord de Sinjar ont continué de souligner l'absence de concertation avec les communautés locales. Si nul n'ignore les bons conseils, et certainement pas la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, je me dois de souligner que des consultations locales sont en cours et se poursuivent.

Dans le même temps, il est vrai que Bagdad et Erbil peuvent et doivent renforcer la sensibilisation au niveau local. La mise en œuvre de tout accord, en particulier celui-ci, en gagnant les cœurs et les esprits est une tâche difficile. Un simple bout de papier ne peut accomplir cette tâche. Il faut déployer des efforts constants, se l'approprier, collaborer constamment et activement avec les communautés sur le terrain, fournir des explications et préciser pourquoi une décision a été prise et pourquoi les habitants de Sinjar en bénéficieront à moyen et long terme.

Cela étant dit, les clivages profonds et la fragmentation des communautés locales sont également une caractéristique de la vie à Sinjar, compliquant davantage la situation. Dans ce contexte, il importe aussi de noter que Sinjar est en train de devenir une destination de choix pour les fauteurs de troubles tant extérieurs qu'intérieurs.

Si une partie de tout cela remonte clairement à 2014, quand Daech a entamé ses atrocités, il est temps d'admettre, huit ans plus tard, que des erreurs ont bien été commises dans le passé, mais que Sinjar fait partie de l'État iraquien. Laisser de l'espace aux fauteurs de troubles extérieurs et intérieurs n'améliorera pas la situation, et toutes les parties prenantes auraient intérêt à s'en rendre compte, nonobstant leur gratitude pour l'aide et l'assistance reçues par le passé.

Comme les membres du Conseil le savent, personne n'a dit que la mise en place de structures de sécurité et de gouvernance stables serait chose aisée. Toutefois, on ne peut pas nier que l'absence de mécanismes de coordination et de réalisation aux contours clairs, la prédominance des intérêts partisans et la présence persistante de fauteurs de troubles entravent sensiblement l'obtention de progrès véritables. Je dois dire que des observateurs internationaux ont été déployés pour moins que cela.

Il y a eu de nouveaux affrontements ces dernières semaines, qui ont malheureusement contraint des familles de Sinjar à plier bagages pour retourner chercher refuge dans la région du Kurdistan. Par conséquent, je le répète : la sûreté et la sécurité des habitants de Sinjar doivent passer en premier à tout moment. Il s'agit d'une population qui mérite la paix sous l'autorité de l'État. Les fauteurs de troubles intérieurs et extérieurs n'ont pas leur place à Sinjar. Bagdad et Erbil doivent assumer leurs responsabilités et travailler ensemble d'urgence avec pour seuls objectifs d'améliorer la vie des gens sur le terrain et de favoriser le retour des déplacés dans leurs foyers, de leur plein gré et dans la dignité.

Je souhaite dire quelques mots sur la question des Koweïtiens et nationaux de pays tiers portés disparus et des biens koweïtiens disparus, tels que les archives nationales. Ces derniers mois, le Ministre iraquien de la défense a redoublé d'efforts pour trouver de nouveaux témoins grâce à la diffusion d'émissions et à des appels lancés dans les médias et par les canaux consulaires et diplomatiques du monde entier. En conséquence, au moins deux nouveaux témoins potentiels se sont signalés durant cette période, confirmant que la diffusion d'émissions à large rayonnement géographique pouvait être utile afin de réunir des informations. Cela démontre que, pour arriver à classer ce dossier crucial et sensible, il est essentiel de s'employer à recueillir de nouveaux témoignages et d'insister auprès des États Membres concernés pour qu'ils fournissent une analyse des images satellites pertinentes.

Pour terminer, je souligne une fois de plus qu'il importe de sortir de l'impasse politique. Des vulnérabilités intérieures notables sont aggravées par les effets de la pandémie et les tensions géopolitiques mondiales. Une volonté collective sincère d'aplanir d'urgence les divergences politiques doit maintenant prévaloir pour que le pays aille de l'avant et réponde aux besoins de ses citoyens.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Hennis-Plasschaert de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Edwar.

M^{me} Edwar (*parle en arabe*) : En ma qualité de défenseuse des droits humains et d'activiste de la société civile en Iraq depuis de nombreuses années, je travaille inlassablement avec mes collègues, depuis 2003, à rebâtir la conscience sociale des valeurs et des principes concernant les droits humains et la justice pour les femmes. En tant que mouvement de la société civile, nous avons obtenu des succès tangibles au moyen de campagnes de plaidoyer sur la législation, les politiques et les programmes, et s'agissant de mieux faire entendre la voix des jeunes, des femmes, des minorités et des communautés vulnérables qui veulent jouir de leurs droits. Ces réussites se sont fait sentir dans les manifestations pacifiques qui ont eu lieu depuis 2011 et ont atteint leur point d'orgue pendant le soulèvement populaire qui a duré d'octobre 2019 à 2020.

Nous sommes conscients que l'évolution vers un système démocratique et la bonne gouvernance requiert de la diligence, un travail acharné et une immense patience. Aujourd'hui, après bientôt 20 ans, les indicateurs diffusés par les organismes des Nations Unies et les centres de recherche internationaux montrent un déclin très marqué des secteurs économique, social, culturel, sanitaire et environnemental en Iraq, sous le système politique actuel, qui est basé sur des quotas confessionnels et ethniques et n'a pas le moindre fondement constitutionnel ou juridique. Il est contrôlé par des blocs politiques dépourvus de vision nationale pour gérer le pays. En outre, ces blocs souffrent d'un manque de confiance au sein de leurs propres partis et entre les divers partis, ainsi qu'entre les différentes autorités dirigeantes et institutions publiques. Ils pillent les ressources et les budgets de l'État pour servir leurs propres intérêts étroits et partisans et propagent la corruption et la déliquescence dans l'ensemble des institutions. Même leurs campagnes de réforme et leur lutte contre la corruption sont entachées d'une corruption massive. La souveraineté du pays est constamment violée par des interventions militaires et de sécurité menées par des acteurs étrangers.

Dans mon pays, l'état de droit a été remplacé par la prolifération des armes aux mains de tribus et de groupes armés. L'impunité est un trait saillant de notre système judiciaire. Par conséquent, les citoyens ont recours à des conseils tribaux pour régler leurs différends, plutôt qu'aux tribunaux. Nous voyons également

une politisation du système judiciaire, qui rend des décisions très dures, y compris la peine de mort, contre des défenseurs des droits humains, des journalistes et des manifestants pacifiques sur la base d'accusations malveillantes. En outre, aucun résultat d'enquête n'est publié sur la vague d'assassinats et d'attaques violentes dont ils sont victimes ; ces attaques sont simplement attribuées à des éléments armés non identifiés. Le sort de nombreux activistes et journalistes enlevés et détenus, sans parler des milliers de victimes de disparition forcée, reste inconnu, et le système judiciaire ne prend aucune mesure pour établir ce qu'il en est ni rendre justice à leurs familles. Dans le même temps, les individus accusés de crimes graves liés aux stupéfiantes et à la corruption sont condamnés à des peines légères, déclarés innocents ou même graciés à titre exceptionnel.

La démocratie en Iraq se réduit à cinq élections générales qui ont donné lieu à des situations non démocratiques dans lesquelles l'harmonie continue certes de régner entre les partis politiques au pouvoir, mais au prix de la stagnation politique. Le Gouvernement actuel est censé faciliter la vie quotidienne, mais ses institutions ne remplissent pas leurs tâches car elles n'ont pas le budget nécessaire. Le Parlement ne fonctionne pas non plus, alors que la Cour suprême fédérale a ratifié le résultat de l'élection il y a cinq mois. Malheureusement, la Cour suprême fédérale, dont le rôle est d'interpréter la Constitution, n'a fait que consolider l'impasse politique, dans ses décisions récentes, au lieu de contribuer à y remédier dans l'intérêt de la population.

La crise de défiance du peuple à l'égard de la classe régnante et des institutions publiques s'approfondit. Même durant les élections d'octobre 2021, le taux de participation n'a pas dépassé un maximum de 35 %. Les appels à la réforme et au changement lancés par les décideurs politiques se heurtent au vieux proverbe iraquien selon lequel celui qui a fait ses preuves ne peut pas être mis à l'épreuve.

Face à la réalité amère et précaire dans laquelle nous vivons, réforme et changement s'imposent maintenant d'urgence pour parvenir à la stabilité, à la sécurité et la coexistence pacifique entre les Iraquiens, conformément à un nouveau contrat social qui garantisse l'égalité entre les citoyens et embrasse la diversité, la justice sociale et le transfert pacifique du pouvoir dans le cadre d'un État civil. J'appelle la communauté internationale, avant qu'il ne soit trop tard, à prendre l'initiative soigneusement préparée, dans des délais précis, de faire pression sur les autorités et les décideurs politiques

iraquiens afin qu'ils s'efforcent sérieusement de sortir de l'impasse politique et de régler leurs divisions internes, qu'ils mettent les intérêts du peuple iraquien avant leurs propres intérêts étroits et qu'ils respectent leurs engagements au titre des conventions internationales relatives aux droits de l'homme. Il importe également d'inclure les organisations de la société civile dans cette initiative pour activer leur rôle dans la défense des droits humains, des libertés publiques et de l'état de droit, mettre fin par la force à l'impunité et promouvoir la coexistence pacifique, la transparence, l'application du principe de responsabilité, la bonne gouvernance et le développement durable.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Edwar de son exposé.

J'appelle l'attention des orateurs et oratrices sur le paragraphe 22 de la note du Président publiée sous la cote S/2017/507, qui encourage tous les participants aux séances du Conseil de sécurité à faire leurs déclarations en cinq minutes ou moins, conformément à l'engagement du Conseil à faire un meilleur usage des séances publiques.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, de son exposé et de ses efforts précieux. Je remercie également M^{me} Hanaa Edwar de son exposé au Conseil. Je me réjouis de la participation du Représentant permanent de l'Iraq, M. Mohammed Bahr Aluloom, à la séance de ce jour.

Sept mois après les élections parlementaire réussies en Iraq, les Émirats arabes unis insistent sur la nécessité de mener à bien la formation du nouveau Gouvernement conformément à la Constitution iraquienne. C'est une étape importante que l'Iraq doit franchir afin de s'acquitter de ses devoirs envers ses citoyens et de gérer les affaires du pays. Les réformes nécessaires doivent également être menées dans tous les secteurs essentiels dont dépend le peuple iraquien, car ses intérêts doivent transcender toute autre considération.

Les Émirats arabes unis espèrent que le nouveau gouvernement iraquien, une fois formé, s'appuiera sur les réalisations que l'Iraq a engrangées ces dernières années en matière de développement, de sécurité, de reconstruction, de renforcement de la coopération et de dialogue régional. De plus, nous exhortons le prochain

gouvernement à tirer parti des efforts que l'Iraq a récemment déployés pour promouvoir des échanges efficaces avec les États arabes de la région à laquelle il appartient, et à jouer un rôle positif dans la région. Ces efforts comprennent la participation de l'Iraq, avec les Émirats arabes unis, la Jordanie, l'Égypte et le Royaume d'Arabie saoudite, au Sommet d'Aqaba, en mars, au cours duquel plusieurs questions régionales importantes ont été examinées, notamment l'atténuation de l'incidence de la crise économique internationale sur la région, en particulier dans les secteurs de l'énergie et de la sécurité alimentaire.

Les activités persistantes des vestiges de l'organisation terroriste Daech et ses tentatives de regagner de l'influence figurent parmi les problèmes les plus importants auxquels le prochain gouvernement devra faire face. Daech a perpétré près de 69 attaques au cours de la période considérée dans le rapport du Secrétaire général (S/2022/368). Les Émirats arabes unis condamnent fermement ces actes terroristes et se félicitent des accomplissements des forces irakiennes en matière de lutte contre le terrorisme. Nous soulignons notre appui continu à ces efforts visant à établir la sécurité et à faire respecter l'état de droit dans tous les domaines.

Les Émirats arabes unis condamnent à leur tour les attaques de l'Iran contre Erbil, dans la région du Kurdistan, en mars et, plus récemment, le 11 mai. Nous rejetons catégoriquement, encore une fois, l'ingérence des pays de la région dans les affaires intérieures de l'Iraq, sous quelque prétexte que ce soit, et soulignons l'importance pour les autres pays de respecter la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de l'Iraq, ainsi que la nécessité d'adhérer au principe de bon voisinage, conformément au droit international, notamment la Charte des Nations Unies. Nous mettons en garde contre la répétition de telles attaques, qui pourrait exacerber la situation et compromettre la paix et la sécurité régionales et internationales.

Pour parvenir à une stabilité à long terme en Iraq, il faut continuer de promouvoir le développement économique et reconstruire les secteurs essentiels, notamment la santé, l'éducation et l'énergie. Malgré l'amélioration relative de la situation humanitaire depuis 2017, l'Iraq a toujours besoin d'une aide internationale pour répondre aux besoins de sa population. Les Émirats arabes unis ont soutenu l'Iraq dans divers domaines, notamment en facilitant le retour des personnes déplacées à Mossoul, en fournissant du matériel médical pour faire face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et en

reconstruisant les zones libérées de Daech. Je voudrais insister sur la reconstruction d'une mosquée et de deux églises à Mossoul, qui s'inscrit dans un projet conjoint lancé en mars par les Émirats arabes unis et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture dans le cadre de l'initiative « Faire revivre l'esprit de Mossoul ».

En ce qui concerne les nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus, nous appuyons les efforts continus visant à réaliser de nouveaux progrès sur cet important dossier, ainsi que sur la question des biens koweïtiens disparus, notamment les archives nationales.

Pour terminer, la délégation de mon pays se réjouit à l'idée de travailler avec ses collègues du Conseil dans les jours à venir en vue du renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq, afin qu'elle puisse continuer de remplir ses fonctions importantes, en étroite coordination avec le Gouvernement iraquien. Je tiens également à exprimer notre reconnaissance pour les efforts fournis par la Représentante spéciale adjointe, M^{me} Ingibjörg Sólrún Gísladóttir, et à lui souhaiter plein succès dans ses projets futurs. Nous réitérons notre appui constant au Gouvernement et au peuple irakiens, ainsi que notre solidarité avec le Gouvernement iraquien et les mesures qu'il prend pour maintenir la sécurité et la stabilité dans ce pays.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine remercie la Représentante spéciale Hennis-Plasschaert de son exposé et salue la présence, à la séance d'aujourd'hui, du Représentant permanent de l'Iraq. J'ai également écouté attentivement l'exposé de M^{me} Edwar.

Depuis un certain temps, toutes les parties en Iraq maintiennent une communication étroite sur la formation du gouvernement. Le Gouvernement iraquien continue de s'acquitter efficacement de ses fonctions et nous espérons que toutes les parties en Iraq accéléreront les consultations sur la formation d'un nouveau gouvernement, afin que des progrès substantiels puissent être réalisés dès que possible et que soient posés les fondements politiques d'une stabilité pérenne. La communauté internationale doit créer un environnement favorable à cette fin. Nous appuyons le dialogue entre le Gouvernement fédéral iraquien et le Gouvernement de la Région du Kurdistan sur toutes les questions en suspens afin de trouver ensemble des solutions durables et d'améliorer encore leurs relations.

Les conditions de sécurité en Iraq restent désastreuses. Selon le rapport du Secrétaire général (S/2022/368), des vestiges de groupes terroristes continuent de perpétrer des attaques asymétriques. La communauté internationale doit continuer de soutenir l'Iraq dans sa lutte contre le terrorisme, éliminer Daech et les autres forces terroristes extrémistes, empêcher la résurgence et la propagation des activités terroristes et consolider les résultats durement acquis en matière de lutte contre le terrorisme.

La Chine félicite l'Iraq d'avoir rapatrié un grand nombre de ses citoyens du camp de Hol, en Syrie, et appelle les pays concernés à assumer leurs responsabilités, comme l'a fait l'Iraq, et à faire avancer le plus rapidement possible l'identification et le rapatriement des combattants terroristes étrangers et de leurs familles en Iraq.

La paix en Iraq et la stabilité de son voisinage sont inextricablement liées. La Chine se félicite que l'Iraq ait développé des relations amicales avec les pays de la région. Il convient de souligner que la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Iraq doivent être respectées.

L'Iraq est confronté à de multiples défis, tels que l'insécurité alimentaire, la hausse des prix, la pénurie de services de base et la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Le pays doit faire face à une lourde charge, à savoir la reconstruction et l'amélioration de son économie. La communauté internationale doit continuer d'aider l'Iraq à développer son économie et à améliorer les moyens de subsistance de sa population, et encourager le pays à explorer une voie de développement adaptée à sa situation.

L'Iraq est également confronté à une tâche importante, à savoir la lutte contre les changements climatiques. La Chine soutient les efforts déployés par l'ONU pour aider l'Iraq, notamment en ce qui concerne les technologies de l'énergie propre nécessaires. À cet égard, l'équipe de pays des Nations Unies doit jouer pleinement le rôle qui est le sien sur la base de la répartition actuelle des tâches entre les organismes des Nations Unies.

La Chine a toujours suivi de près les progrès accomplis en matière de paix et de développement en Iraq et a apporté son aide au pays dans la mesure de ses capacités. Pendant la période marquée par des conditions de sécurité des plus précaires en Iraq, les entreprises

chinoises sont restées dans le pays, contribuant ainsi à relancer son économie et à garantir les moyens de subsistance de la population.

Après le début de la pandémie de COVID-19, la Chine a pris les devants en envoyant en Iraq une équipe d'experts de la lutte contre la pandémie et en livrant au pays de multiples lots de fournitures et d'équipements, ainsi que des doses de vaccin contre la COVID-19, apportant ainsi un soutien solide au peuple iraquien dans sa riposte contre la pandémie. La Chine continuera de travailler avec les autres membres de la communauté internationale pour aider l'Iraq à parvenir au plus tôt à une paix et un développement durables.

M. Eckersley (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) :
Je remercie de leurs exposés la Représentante spéciale et M^{me} Edwar.

Le Royaume-Uni salue l'action constante menée par la Représentante spéciale et l'ensemble du personnel de la Mission en Iraq. Ils ont notre plein appui.

Le Royaume-Uni exhorte les dirigeants politiques irakiens à coopérer rapidement et pacifiquement pour former un gouvernement qui agisse réellement au service du peuple iraquien et qui soit capable de relever les défis considérables auxquels l'Iraq est confronté, notamment en matière de sécurité, de changements climatiques et de réforme économique.

En ce qui concerne la sécurité, le Royaume-Uni réitère en particulier sa condamnation des tirs de missiles balistiques iraniens qui ont visé Erbil le 13 mars. Notre appui à la sécurité et à la stabilité de l'Iraq reste inébranlable.

S'agissant des changements climatiques, nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement iraquien pour atténuer les pires effets de ce phénomène, comme nous l'avons entendu aujourd'hui, notamment la création récente d'un comité chargé de superviser la préparation de stratégies nationales. Nous remercions les organismes des Nations Unies de leur appui constant dans le domaine des changements climatiques et exhortons les pays voisins à collaborer avec le Gouvernement iraquien pour garantir la sécurité de l'approvisionnement en eau.

Quant à la réforme économique, l'économie iraquienne est confrontée à des risques structurels importants. Une réforme urgente est nécessaire afin que l'Iraq puisse offrir des moyens de subsistance et des services essentiels à la prochaine génération d'Iraquiens.

Un nouveau gouvernement serait en mesure d'accélérer et de mettre en œuvre l'ambitieux programme de réforme économique de l'Iraq et d'accorder la priorité à l'amélioration du climat des affaires dans le pays.

Nous restons également préoccupés par le fait que quelque 1,2 million d'Iraqiens sont toujours déplacés. Nous demandons au prochain gouvernement de travailler en étroite collaboration avec la Coordinatrice des opérations humanitaires afin de donner la priorité à la réintégration des dernières personnes déplacées à l'intérieur du pays, notamment en garantissant la délivrance de pièces d'identité à toutes les personnes déplacées afin qu'elles puissent accéder à leurs droits et services.

Nous nous félicitons de la première réunion entre le Ministère fédéral du pétrole et des représentants du Gouvernement de la Région du Kurdistan à la suite de la décision de la Cour suprême fédérale concernant la loi sur le pétrole et le gaz. Nous encourageons la poursuite du dialogue sur cette question afin de lui trouver une solution durable.

Nous souhaitons également remercier la Représentante spéciale d'avoir fait le point sur les nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus et les biens koweïtiens disparus. Il s'agit d'une question importante et nous félicitons la Représentante spéciale de maintenir l'attention sur ce dossier.

Tous les défis qui ont été évoqués aujourd'hui nécessitent la formation d'un gouvernement stable en Iraq, et je voudrais donc terminer en réaffirmant qu'il importe de progresser rapidement dans ce domaine.

M^{me} Buenrostro Massieu (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je voudrais remercier la Représentante spéciale Hennis-Plasschaert et M^{me} Edwar de leurs exposés. Je salue également la présence au Conseil de la délégation iraquienne.

Cet après-midi, j'aborderai trois questions relatives à la situation en Iraq : la sécurité, le renforcement des institutions et la relance économique, et la dimension humanitaire.

Tout d'abord, les près de 70 attaques enregistrées entre février et avril et attribuées à Daech sont une source de grande inquiétude. Nous saluons les efforts déployés par les membres de la Coalition mondiale contre Daech pour aider l'Iraq et nous rappelons que les activités de lutte contre le terrorisme doivent toujours être menées dans le respect des normes du droit international, du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

Le Mexique réitère également sa préoccupation face aux invocations abusives de l'Article 51 de la Charte des Nations Unies dans le contexte de la lutte contre le terrorisme.

Faisant écho à d'autres orateurs, mon pays condamne lui aussi l'attaque du 13 mars à Erbil, et nous attendons la publication rapide des résultats des enquêtes. Par ailleurs, les conditions de sécurité à Sinjar sont consternantes. Nous demandons l'application intégrale des accords de 2020. La population de cette région a été victime d'innombrables exactions, il est donc nécessaire de renforcer la coordination entre Bagdad et Erbil pour mettre fin à la violence dans cette zone et favoriser le relèvement social et économique.

En ce qui concerne le volet politique, il est regrettable que, plus de sept mois après les élections, aucun gouvernement ne soit encore en place. Le Mexique exhorte les forces politiques à parvenir à un accord qui permettrait de former un gouvernement inclusif. Un leadership uni et responsable est essentiel pour renforcer les capacités institutionnelles et faire avancer les réformes dont le pays a besoin. En outre, nous prenons bonne note de la participation des femmes aux élections, et nous espérons qu'elle se reflétera également dans l'attribution des portefeuilles ministériels.

Nous saluons par ailleurs les bons offices de la Représentante spéciale dans le cadre du dialogue consécutif aux élections et des pourparlers entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan. Dans cette optique, nous appelons Bagdad et Erbil à régler leur différend résultant de la législation sur la gestion du pétrole et du gaz en respectant le cadre constitutionnel.

Ma délégation salue l'amélioration de la situation humanitaire en Iraq, même si des difficultés subsistent. Il est indispensable d'accroître les investissements du Gouvernement dans des services de base de qualité, surtout dans la conjoncture actuelle caractérisée par une diminution des financements internationaux et une augmentation du risque d'insécurité alimentaire.

Par ailleurs, nous espérons que d'autres États suivront l'exemple de l'Iraq en matière de rapatriement et de réinstallation des familles du camp de Hol. L'aide des organismes des Nations Unies et des organisations humanitaires, travaillant en coordination avec le Gouvernement iraquien, est essentielle pour trouver

des solutions à long terme pour ces familles et pour les personnes déplacées, notamment en ce qui concerne la délivrance de documents d'identité.

Le Mexique salue l'activisme diplomatique de l'Iraq visant à renforcer la coopération régionale en matière de gestion des ressources en eau. Nous prenons également acte des progrès accomplis sur la question des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus.

Enfin, nous réaffirmons la volonté de notre délégation d'œuvrer de manière constructive au renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, de son exposé sur la situation en Iraq. Nous avons également écouté attentivement M^{me} Hanaa Edwar.

Nous restons préoccupés par la situation politique intérieure en Iraq, qui est exacerbée par les difficultés socioéconomiques du pays.

Par ailleurs, force est de constater que les tentatives de certains acteurs extérieurs cherchant à tirer profit des différends internes de l'Iraq empêchent une normalisation durable dans le pays. Dans ce contexte, nous appelons la communauté internationale à appuyer les efforts déployés par Bagdad pour stabiliser la situation en Iraq, notamment en garantissant l'état de droit et en œuvrant au relèvement social, financier et humanitaire du pays. Nous ne pouvons accepter que l'Iraq devienne l'arène de règlements de comptes personnels et d'affrontements régionaux.

Bien que les résultats des élections anticipées à la Chambre des députés aient été entérinés en décembre dernier et que le Président de la Chambre ait été réélu en janvier, nous regrettons que les membres du Parlement ne soient toujours pas parvenus à achever la formation des plus hautes instances de l'État. Nous espérons que les partis au Parlement pourront bientôt se mettre d'accord sur un candidat à la présidence et sur la composition d'un nouveau gouvernement qui bénéficie de l'appui des principales formations politiques et des groupes ethniques et confessionnels du pays.

Nous accueillons favorablement la reprise, en avril, du dialogue entre les autorités fédérales de Bagdad et la région autonome du Kurdistan afin de régler leurs différends, en premier lieu dans le domaine du pétrole et du gaz. Nous sommes convaincus que le fait de trouver

une solution à cette question contribuera également à régler les problèmes ethniques et religieux existants et permettra d'exploiter plus efficacement le potentiel économique du pays au profit du peuple iraquien dans son ensemble.

Malgré les avancées réalisées par Bagdad sur le front de la lutte contre le terrorisme, les conditions de sécurité dans le pays restent volatiles, notamment en raison de l'intensification récente des activités des groupes terroristes clandestins. Selon le dernier rapport du Secrétaire général (S/2022/368), les combattants de Daech ont continué de mener des attaques dans diverses provinces du pays, y compris des attentats-suicides. Ces attaques déstabilisent un contexte sécuritaire régional déjà turbulent.

Nous soulignons une fois encore que ce défi ne pourra être relevé efficacement que grâce à une coordination aussi large que possible des efforts antiterroristes. À cet égard, nous jugeons nécessaire de veiller à ce que toutes les parties impliquées dans la lutte contre le terrorisme en Iraq respectent la souveraineté de l'État et coordonnent leurs actions avec celles des autorités officielles du pays.

À cet égard, nous prenons acte des activités du Centre d'information quadripartite basé à Bagdad, qui réunit des représentants de la Russie, de l'Iraq, de l'Iran et de la Syrie. Le Centre effectue un important travail de coordination des mesures antiterroristes dans la région.

Pour sa part, la Russie continuera de contribuer à améliorer la capacité de combat des forces armées iraqiennes, en développant avant tout la coopération bilatérale dans les domaines militaire et technique, d'autant plus que Moscou et Bagdad entretiennent une coopération étroite et de longue date dans le domaine de la lutte contre Daech et d'autres groupes terroristes en Syrie et en Iraq.

M. Gallagher (Irlande) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq de l'exposé, riche en informations comme toujours, qu'elle a présenté sur la situation en Iraq, ainsi que sur les questions des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus et des biens koweïtiens disparus. Je tiens également à remercier M^{me} Edwar de son important exposé et à saluer la présence de notre collègue iraquien parmi nous.

Cela fait plus de sept mois que les Iraquiens ont voté dans les élections législatives d'octobre. Pourtant, comme nous l'avons entendu aujourd'hui, les désaccords

et les dissensions, la politique à somme nulle, telle que l'a qualifiée la Représentante spéciale du Secrétaire général, continuent de faire obstacle à l'élection d'un président et à la formation d'un nouveau gouvernement.

En octobre 2019, les Iraquiens sont descendus dans la rue pour exiger des réformes. Leurs revendications n'ont toujours pas été entendues. Récemment, de nouvelles manifestations ont eu lieu pour protester contre l'impasse politique actuelle. Nous exhortons les acteurs concernés à régler leurs différends et à former rapidement un gouvernement qui réponde aux besoins et aspirations légitimes de toutes les Iraquiennes et tous les Iraquiens. C'est d'autant plus important à l'heure où le spectre de l'insécurité alimentaire croissante plane sur les Iraquiens, comme sur d'autres peuples. Les Iraquiennes doivent participer pleinement à tous les aspects de la formation du Gouvernement, et il convient également de faire droit aux aspirations des jeunes Iraquiens.

Les conditions de sécurité en Iraq restent une source de préoccupation. L'Irlande condamne catégoriquement les tirs de missile du 13 mars dernier sur Erbil, revendiqués par le Corps des gardiens de la révolution islamique d'Iran. Rien ne justifie un tel acte de violence contre le territoire d'un pays souverain.

Nous sommes également préoccupés par la récente recrudescence d'attaques attribuées à Daech. Hélas, ces attaques viennent nous rappeler la menace persistante que représente ce groupe en Iraq et ailleurs.

Comme nous l'avons entendu, la situation à Sinjar est profondément inquiétante. Nous appelons Bagdad et Erbil à mettre en œuvre des dispositions en matière de sécurité, en étroite concertation avec les yézidis et les autres communautés vivant à Sinjar, qui pâtissent depuis trop longtemps de l'insécurité.

Les informations selon lesquelles pas moins de 10 000 personnes auraient fui les violences à Sinjar ces dernières semaines sont extrêmement préoccupantes. Nous appelons tous les acteurs à faire preuve de retenue, à engager un dialogue et à respecter l'intégrité territoriale de l'Iraq.

Les Iraquiens attendent depuis trop longtemps que les responsables des violations des droits de l'homme commises dans leur pays, y compris celles perpétrées contre des manifestants, des militants, des journalistes, des défenseurs des droits humains et des femmes ciblées pour leur participation à la sphère publique, en répondent. Je remercie une nouvelle fois M^{me} Edwar de l'important témoignage qu'elle nous a livré aujourd'hui au nom de la société civile.

Nous célébrons aujourd'hui la Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie. Je suis extrêmement préoccupé par les récentes informations faisant état de meurtres, d'enlèvements, d'actes de torture et de violences sexuelles perpétrés contre les lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres par des groupes armés en Iraq. Ces persécutions sont intolérables et inacceptables. J'appelle les autorités à mettre fin à la culture de l'impunité qui encourage les auteurs de ces actes et prive les victimes et les personnes rescapées de leur droit à la justice.

Cinquième pays le plus vulnérable aux changements climatiques dans le monde, l'Iraq est confronté à d'innombrables problèmes, notamment la pénurie d'eau, les températures extrêmes, la désertification, la sécheresse, le manque de sources d'énergie propre et, comme nous l'a dit aujourd'hui la Représentante spéciale du Secrétaire général, les tempêtes de poussière et de sable.

Les tensions au sein des communautés liées aux ressources en eau et les migrations des zones rurales frappées par la sécheresse vers des zones urbaines mal équipées ne sont que deux exemples parmi d'autres des risques et des défis qui peuvent contribuer à l'aggravation de la situation humanitaire et à l'instabilité en Iraq.

Nous nous félicitons que l'Iraq ait été parmi les premiers à préparer un livre vert et nous encourageons la poursuite des efforts à cet égard, y compris de la part du nouveau gouvernement, une fois qu'il sera formé, pour inscrire l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets dans les politiques et pour donner la priorité à l'indispensable transition verte.

Les efforts déployés pour faire face à ces risques doivent tenir compte des répercussions disproportionnées des changements climatiques sur les femmes et les filles. Nous saluons les efforts déployés par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) dans ce domaine, notamment sa participation récente aux initiatives locales visant à sensibiliser le public à l'égalité des genres et au rôle de premier plan que jouent les femmes dans l'atténuation des effets néfastes des changements climatiques.

Enfin, nous prenons note du fait que l'Iraq continue de jouer un rôle louable et constructif dans la coopération et la médiation régionales à un moment critique. Nous attendons avec intérêt le renouvellement du mandat de la MANUI à la fin du mois, et nous apportons notre plein appui à la Mission et à ses dirigeants.

M. Tirumurti (Inde) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq, M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, de son exposé détaillé. Nous nous félicitons de l'étroite coopération de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq avec le Gouvernement iraquien, en vue de fournir à ce dernier l'aide dont il a besoin pour relever les nombreux défis auxquels l'Iraq est confronté. Je remercie M^{me} Hanaa Edwar de ses observations. Je salue également la participation du Représentant permanent de l'Iraq à la présente séance.

Nous prenons acte des discussions entre les différents partis politiques irakiens en vue de former un nouveau gouvernement. Je réaffirme l'appui de l'Inde au processus démocratique en Iraq et encourage tous les partis politiques à travailler ensemble pour former rapidement un nouveau gouvernement, qui puisse prendre des mesures pour concrétiser les aspirations du peuple iraquien, en particulier les femmes et les jeunes, et promouvoir l'inclusion et la réconciliation.

Par ailleurs, nous prenons note avec satisfaction des mesures positives prises par l'Iraq pour mettre en œuvre la stratégie nationale de lutte contre le terrorisme. Ce n'est que grâce à ces efforts que nous pourrions éliminer les menaces que représentent Daech et d'autres groupes terroristes en Iraq. Nous nous félicitons de la poursuite de la coopération entre l'Iraq et le Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité.

Malgré le succès de l'action antiterroriste menée par les forces de sécurité irakiennes, Daech reste actif dans le pays, comme en prend acte le récent rapport du Secrétaire général (S/2022/63). La capacité de Daech de lancer des attaques à un rythme soutenu, notamment des attaques éclair et des embuscades, est profondément préoccupante. Le Conseil de sécurité doit s'employer en priorité à éliminer toutes les menaces posées par Daech et d'autres groupes terroristes en Iraq et ailleurs dans le monde. Nous appuyons la poursuite des efforts déployés au niveau international pour aider l'Iraq à lutter contre le terrorisme, notamment en formant les forces de sécurité irakiennes.

Les opérations militaires menées par les voisins de l'Iraq sur le territoire iraquien constituent une violation flagrante de la souveraineté de l'Iraq. La souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Iraq doivent être pleinement respectées. De même, le fait que des groupes non étatiques en Iraq continuent d'avoir en leur possession des armes et armements, qui échappent toujours au contrôle de l'État, est également une source

de grande préoccupation. Les groupes armés en Iraq doivent déposer les armes et démontrer leur attachement aux principes démocratiques.

Nous nous félicitons des efforts concertés déployés par le Gouvernement iraquien pour maintenir des relations amicales et cordiales avec tous ses voisins et pour faciliter le dialogue entre les pays de la région. Par ailleurs, nous nous félicitons de la poursuite de la coopération entre les Gouvernements iraquien et koweïtien pour trouver rapidement une solution à l'amiable aux questions des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus et de la restitution de biens koweïtiens.

L'amitié entre l'Inde et l'Iraq est ancrée dans l'histoire. Nos liens interpersonnels et nos relations bilatérales multiformes sont très forts. L'Inde a toujours répondu aux besoins urgents de l'Iraq. Plus de 1 700 étudiants irakiens poursuivent des études supérieures dans des établissements d'enseignement en Inde, et quelque 15 000 citoyens irakiens se rendent chaque année en Inde pour y recevoir un traitement médical dans différents hôpitaux du pays.

L'Inde continue d'appuyer fermement la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Iraq. Nous espérons poursuivre notre partenariat avec le nouveau gouvernement, dès qu'il sera formé, afin de concourir aux efforts déployés par l'Iraq pour garantir paix, stabilité et prospérité à son peuple.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je voudrais d'abord remercier également la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Iraq, ainsi que M^{me} Edwar, pour leurs présentations. La France salue le travail remarquable de la Représentante spéciale en Iraq, dans un contexte extrêmement difficile. Je souhaite également saluer la présence parmi nous aujourd'hui du Représentant permanent de l'Iraq.

En octobre dernier, les Irakiens se rendaient aux urnes pour élire leurs représentants au Parlement. Cela fait désormais sept mois qu'ils attendent la nomination d'un premier ministre et la formation d'un gouvernement. Il est donc urgent que les forces politiques fassent tous les compromis nécessaires pour trouver un accord. Il en va de même pour la nomination du Président de la République. Je souhaite rappeler à cette occasion l'importance de la participation des femmes irakiennes à la vie politique de leur pays, et je salue à cet égard le fait qu'elles soient plus nombreuses que jamais au Parlement.

Les dossiers qui attendent le prochain gouvernement sont nombreux. Je pense en particulier aux enjeux de sécurité. Nous condamnons à ce titre fermement

l'attaque menée par l'Iran avec des missiles balistiques le 13 mars dernier. Il s'agit d'une atteinte inacceptable à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Iraq.

Notre préoccupation vis-à-vis de la menace représentée par Daech demeure entière. Je voudrais exprimer à cet égard notre reconnaissance vis-à-vis de tout le travail accompli par les forces de sécurité iraqiennes et par la Coalition internationale contre Daech. La France restera engagée aux côtés des Iraquiens dans la lutte contre le terrorisme.

La France accorde également une attention toute particulière à la situation de Sinjar. Les efforts du Gouvernement iraqien, au plus haut niveau, pour appliquer l'accord relatif à la sécurité, à la gouvernance et à la reconstruction du district ont notre plein soutien. Le cessez-le-feu entre les forces armées iraqiennes et certains groupes armés doit être durable, et il doit surtout permettre le retour de plus de 4 000 familles qui ont été contraintes de quitter le district à la suite de l'escalade qui s'est produite entre la fin du mois d'avril et le début du mois de mai. Nous sommes mobilisés par ailleurs pour apporter toute notre aide aux besoins nés de ces déplacements internes.

Comme l'a dit la Représentante spéciale, la bonne coopération entre le Gouvernement fédéral et la Région autonome du Kurdistan est essentielle. Nous appelons à cet égard Bagdad et Erbil à institutionnaliser leur dialogue sur tous les sujets pertinents, qu'il s'agisse de sujets politiques, économiques, énergétiques ou sécuritaires. Nous sommes très reconnaissants des bons offices de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) à ce sujet.

Je voudrais également évoquer le contexte régional, qui a des conséquences directes sur la situation en Iraq. La France salue à cet égard l'engagement du Premier Ministre en faveur de la sécurité et de la stabilité régionales. Je voudrais également rappeler l'importance du dialogue entre l'Iraq et le Koweït s'agissant des Koweïtiens et des ressortissants d'États tiers portés disparus. Nous nous félicitons des avancées qui ont été mentionnées dans le rapport du Secrétariat (S/2022/366). Nous encourageons les deux États à poursuivre leur coopération.

Comme l'a rappelé la Représentante spéciale en ouverture de son propos, l'Iraq a connu ces derniers jours des tempêtes de sable impressionnantes, qui ont donné lieu à de nombreuses hospitalisations et perturbé le quotidien du pays. La fréquence de ces tempêtes n'a

fait qu'augmenter au cours des dernières années. Il s'agit là d'une conséquence visible du réchauffement climatique et de la désertification. Je voudrais à cet égard exprimer toute la solidarité de la France avec l'Iraq, qui a rejoint l'Accord de Paris l'année dernière.

À l'approche des négociations pour renouveler le mandat de la MANUI, j'appelle l'attention de l'ensemble des membres du Conseil de sécurité sur l'importance de ces enjeux environnementaux, de ces enjeux climatiques en Iraq. Notre appui aux autorités iraqiennes et au peuple iraqien en matière de lutte contre les changements climatiques sera inconditionnel.

M. Biang (Gabon) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, le Ghana, le Kenya et mon pays, le Gabon. Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général, Jeanine Hennis-Plasschaert, pour son exposé édifiant sur les derniers développements intervenus en Iraq et sur les activités de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI). Nous remercions M^{me} Hanaa Edwar pour sa présentation. Nous saluons naturellement la présence du Représentant permanent de l'Iraq à cette séance.

Le 27 mai 2021, le Conseil a adopté à l'unanimité de ses membres la résolution 2576 (2021), qui a prorogé le mandat de la MANUI jusqu'au 27 mai 2022. À quelques jours de cette échéance, il est légitime et opportun de dresser le bilan de sa mise en œuvre et de la situation qui prévaut en Iraq. À cet effet, nous allons axer notre intervention sur trois points : les aspects politique, sécuritaire et humanitaire.

Les élections législatives pacifiques du 10 octobre 2021 ont été une source d'espoir pour de nombreux Iraquiens. Bien que la proclamation des résultats ait été émaillée par des tensions ayant abouti à un contentieux électoral, la volonté de tous les acteurs politiques de rester dans le cadre de la Constitution a démontré leur attachement à la stabilité politique de l'Iraq et a offert un signe d'optimisme au peuple iraqien.

Malheureusement, les dissensions persistantes continuent d'avoir un impact négatif sur le climat politique en Iraq. L'incapacité de la Chambre des députés à parvenir à un consensus pour procéder à l'élection du Président a placé le pays dans une impasse, avec des implications sur le calendrier constitutionnel, mettant en lumière la fragilité du processus politique en cours.

L'absence persistante d'unité entre les acteurs politiques constitue un obstacle supplémentaire à la réalisation des réformes indispensables au fonctionnement du pays.

La formation rapide d'un nouveau gouvernement est donc cruciale. Elle répondra aux aspirations du peuple iraquien à la stabilité et au progrès socioéconomique. C'est dans cet esprit que les trois membres africains du Conseil exhortent les différents partis politiques à surmonter leurs divisions dans un esprit de compromis et à s'engager dans un dialogue politique inclusif en vue de parvenir à un accord durable qui aboutira à la mise en œuvre de réformes politiques et socioéconomiques et luttera contre les effets néfastes des changements climatiques, caractérisés par des conditions météorologiques extrêmes.

L'établissement d'un dialogue institutionnalisé et régulier entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan est également essentiel. Nous soulignons donc l'urgence d'un dialogue structuré et institutionnalisé entre Bagdad et Erbil afin que le peuple iraquien puisse récolter les dividendes de la paix, de la démocratie et de la prospérité. C'est dans cette optique que nous prenons également acte de la signature par le Président du Kurdistan iraquien d'un décret fixant la tenue de la sixième législature des élections parlementaires pour la Région au 1^{er} octobre 2022.

Les trois membres africains du Conseil saluent le travail continu d'appui de la MANUI aux activités postélectorales, y compris son soutien à la Haute Commission électorale indépendante. Nous soulignons en particulier les activités d'examen postélectorales, qui permettront à la Commission électorale d'utiliser les enseignements tirés des élections précédentes pour renforcer les institutions afin de consolider les futures élections en Iraq. Nous félicitons également la Commission électorale des efforts qu'elle déploie à cet égard.

Les femmes iraqiennes ont démontré leur volonté d'appartenir au paysage politique en obtenant un nombre de sièges parlementaires supérieur au quota constitutionnel, prouvant qu'elles sont non seulement disposées, mais aussi prêtes à jouer des rôles de leadership plus importants, y compris dans l'arène politique. Nous exhortons donc le nouveau gouvernement à tenir compte de ces résultats, y compris dans la nomination de femmes à des postes de direction et de responsabilité.

La situation sécuritaire reste volatile et préoccupante. La multiplicité des attaques asymétriques de Daech ou de groupes armés non identifiés visant

les forces de sécurité iraqiennes, ainsi que l'utilisation d'engins explosifs et de missiles balistiques, ont continué à mutiler des civils innocents, y compris des femmes et des enfants. Cette escalade de la violence est de nature à entraver les efforts de paix et de stabilité durablement acquis sur le territoire iraquien.

Nous notons également avec préoccupation les tensions qui subsistent en matière de sécurité entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan. Nous appelons toutes les parties concernées à faire preuve de retenue et à éviter toute activité susceptible de porter atteinte à la sécurité et à la stabilité du pays et de la région. Nous nous félicitons de l'engagement pris par le Gouvernement iraquien de continuer à dialoguer avec la communauté internationale sur les questions majeures telles que la sécurité et la lutte contre le terrorisme, ainsi que de sa collaboration avec l'ONU visant à lui fournir l'appui sécuritaire nécessaire à ses opérations, en particulier en lui facilitant l'accès aux zones encore touchées par les restrictions liées à la lutte contre la maladie à coronavirus (COVID-19).

Les trois membres africains du Conseil de sécurité condamnent les opérations militaires menées par des acteurs extérieurs et réaffirment que l'Iraq ne doit pas devenir une arène internationale permettant aux États et aux acteurs non étatiques de régler leurs comptes au détriment de la sécurité, de la stabilité politique et du progrès socioéconomique du pays et de son peuple. À cet égard, nous encourageons l'Iraq à poursuivre ses initiatives visant à renforcer sa résilience et à promouvoir la stabilité régionale.

Malgré l'amélioration de la situation humanitaire en Iraq enregistrée depuis la fin des opérations militaires à grande échelle contre Daech en 2017, des besoins humanitaires importants subsistent et les personnes les plus vulnérables en sont les premières victimes. Les trois membres africains du Conseil de sécurité se félicitent de l'assistance que l'ONU, en collaboration avec le Gouvernement iraquien, continue de fournir aux personnes déplacées, aux rapatriés et aux réfugiés, en dépit de la baisse drastique du financement humanitaire. Nous nous félicitons de l'engagement continu du Gouvernement iraquien en faveur du rapatriement des familles iraqiennes du camp de Hol en République arabe syrienne. Nous encourageons la poursuite du rapatriement des réfugiés dans un climat de sécurité, de manière volontaire et digne, afin de leur permettre de retrouver une vie normale.

Nous nous félicitons en particulier de l'engagement pris par l'ONU, aux côtés du bureau régional du Kurdistan, de renforcer la mise en œuvre du signalement obligatoire des violences fondées sur le genre en partenariat avec une organisation non gouvernementale locale, ainsi que de l'inauguration du centre d'assistance à guichet unique à Mossoul pour les femmes victimes de violences.

La crise climatique qui frappe l'Iraq est également un sujet de préoccupation. La violente tempête de sable du 5 mai dernier, qui a touché sept provinces iraqiennes, dont la capitale, Bagdad, en est une illustration. Elle a causé la perte d'une vie humaine et l'hospitalisation de plus de 5 000 autres personnes pour des troubles respiratoires.

La question de l'eau n'est pas en reste au nombre des défis de l'Iraq. Selon les autorités iraqiennes, les réserves d'eau ont diminué de moitié par rapport à 2021. La pénurie d'eau, qui est aggravée par les sécheresses de plus en plus sévères et une baisse des précipitations, représente un enjeu majeur pour les 40 millions d'habitants de l'Iraq. Ce phénomène a un impact direct sur les récoltes agricoles et menace la sécurité alimentaire de tout le pays.

C'est pour cette raison que les trois membres africains du Conseil de sécurité se félicitent que le Gouvernement iraqien ait donné la priorité à la nécessité de développer la résilience climatique et de lutter contre l'aggravation constante des effets de cette crise et de ses corollaires. Nous appelons donc, à la suite du Secrétaire général, tous les acteurs régionaux à s'engager résolument dans un dialogue constructif sur la question du partage de l'eau, dont la rareté est souvent source de conflit entre pays voisins.

Nous ne pouvons conclure sans mentionner la question des ressortissants koweïtiens et de pays tiers portés disparus. Les trois membres africains du Conseil de sécurité reconnaissent les efforts accrus déployés par le Gouvernement iraqien pour trouver de nouveaux témoins qui pourraient fournir des informations pertinentes pour l'identification des emplacements de nouveaux lieux de sépulture. Nous attendons avec intérêt d'autres développements positifs dans la recherche des biens koweïtiens disparus, y compris les archives nationales.

Nous tenons à réaffirmer le plein appui des trois membres africains du Conseil aux efforts de la MANUI dans la mise en œuvre de la résolution 2576 (2021), y compris son assistance au Gouvernement iraqien.

M^{me} Heimerback (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Hennis-Plasschaert, de son exposé utile, et M^{me} Edwar d'avoir souligné l'importance du rôle et de la participation politique des femmes et des défenseurs des droits humains.

J'aborderai aujourd'hui quatre questions essentielles : la formation d'un nouveau gouvernement, la sécurité, le climat et les droits humains.

Premièrement, il y a sept mois, le peuple iraqien s'est mobilisé pour voter dans les élections législatives. Il est regrettable que depuis lors, aucun progrès n'ait été réalisé en ce qui concerne la formation d'un nouveau gouvernement. L'impasse politique doit cesser. Un gouvernement intérimaire n'est pas en mesure de relever pleinement les multiples défis auxquels l'Iraq se heurte. Il est indispensable que tous les acteurs politiques iraqiens prennent les mesures qui s'imposent pour constituer rapidement un gouvernement et œuvrent de concert à l'avènement d'un Iraq plus pacifique et plus prospère.

Ces élections ont été marquées par la participation historique des femmes, aussi bien en tant que candidates qu'en tant qu'électrices. Nous espérons que cette participation se reflétera dans le nouveau gouvernement.

Nous exhortons également le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan à approfondir le dialogue et à régler les questions en suspens afin de trouver des solutions à long terme qui permettront de renforcer la coopération.

Deuxièmement, s'agissant de la sécurité, nous avons entendu aujourd'hui encore que les conditions de sécurité demeuraient fragiles. Nous appelons toutes les parties à faire preuve de retenue et à éviter toute escalade. Nous tenons à saluer les efforts diplomatiques soutenus déployés par le Premier Ministre Al-Kadhimi en vue d'instaurer un dialogue régional. Nous sommes toutefois alarmés par la récente montée des tensions et des affrontements à Sinjar, qui ont fortement touché les communautés locales, notamment la communauté yézidie. Ces affrontements ont entraîné le déplacement de milliers de civils, exacerbé les problèmes de protection et rendu plus difficile encore le travail de réintégration des personnes déplacées et des rapatriés. Nous nous félicitons des efforts accrus entrepris par les autorités iraqiennes, en coopération avec la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), en vue de réintégrer les familles iraqiennes déplacées dans leur

communauté d'origine. Cette tâche est ardue, mais elle est l'une des plus importantes pour instaurer une stabilité durable en Iraq.

Troisièmement, la Norvège félicite les autorités iraqiennes de la priorité qu'elles accordent à l'action climatique. Comme l'a déclaré le Président Salih la semaine dernière, la pénurie d'eau dont souffre l'Iraq est une question de sécurité nationale. Nous sommes tout à fait favorables à ce que la MANUI continue d'apporter une assistance technique à l'appui des priorités du Gouvernement en matière d'action climatique, et nous encourageons la poursuite de la coopération régionale dans le domaine de la gestion de l'eau. L'heure est venue d'investir dans un avenir renouvelable. De tels efforts peuvent être renforcés par les organisations de la société civile, qui doivent dès lors y être associées.

Enfin, il convient de déployer des efforts soutenus pour promouvoir les droits humains, la justice, l'application du principe de responsabilité et l'état de droit, afin de mettre un terme aux cycles de violence qui alimentent le conflit en Iraq. Nous sommes inquiets du peu de progrès réalisés dans les enquêtes liées aux manifestations de 2019, ainsi que du retard pris dans la nomination d'un conseil des commissaires de la Haute Commission iraqienne des droits de l'homme, et nous recommandons qu'un budget suffisant soit alloué à la pleine mise en œuvre de la loi relative aux rescapées yézidiennes afin de garantir que les rescapées peuvent accéder à toutes les indemnités prévues.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général de son exposé. Je salue la participation de la délégation iraqienne à la présente séance. Nous avons écouté attentivement M^{me} Edwar.

Le Brésil mesure l'importance des activités menées par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI). Nous saluons une nouvelle fois le concours apporté par la MANUI aux élections législatives qui se sont tenues en Iraq en octobre dernier, ainsi que les efforts consentis par la MANUI pour renforcer les capacités et la confiance de la population dans la démocratie iraqienne. L'Ambassade du Brésil à Bagdad, qui comptait parmi les observateurs présents le jour du scrutin et tout au long du processus, peut témoigner du succès des élections.

Alors que le mandat de la MANUI arrive à son terme et que nous envisageons de le renouveler, il convient d'avoir clairement à l'esprit quelques-uns des objectifs

primordiaux de la Mission, notamment l'autonomie de l'Iraq, le rétablissement de l'état de droit, la stabilité politique et la pérennité de la démocratie iraqienne, ainsi que le renforcement des institutions iraqiennes.

Comme nous le signale le Secrétaire général dans ses rapports périodiques, en dépit de l'amélioration de la situation humanitaire sur le terrain, la population iraqienne reste très dépendante de l'aide internationale pour la satisfaction de ses besoins fondamentaux. Nous sommes conscients que la MANUI et d'autres organismes des Nations Unies jouent un rôle majeur dans la réponse à ces besoins humanitaires, en coordination avec le Gouvernement iraqien. Les rapports du Secrétaire général nous envoient cependant quelques signaux d'alarme. L'aide humanitaire ne doit pas, à long terme, se substituer au Gouvernement iraqien pour la prestation des services publics. C'est pourquoi nous insistons sur le fait que le Gouvernement doit davantage s'approprier la protection de ses citoyens.

Le mandat de la MANUI va bien au-delà de l'assistance humanitaire. Par conséquent, nous devons également être attentifs à tout signe d'alerte relatif aux autres activités du vaste portefeuille de la MANUI. Le Gouvernement iraqien ne doit pas manquer les possibilités d'appropriation accrue que le redressement de l'économie iraqienne offre maintenant.

L'appui de la communauté internationale en matière de sécurité doit être strictement basé sur les résolutions du Conseil de sécurité ou sur le consentement du Gouvernement iraqien. La lutte contre le terrorisme et toute autre menace ne doit pas se faire au détriment de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Iraq.

Malheureusement, certains événements survenus récemment dans la région vont à l'encontre des principes de bon voisinage, de la Charte des Nations Unies et de l'autorité du Conseil de sécurité.

Nous notons avec satisfaction l'amélioration de la situation des enfants en Iraq, telle que rapportée par le Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés. Nous félicitons le Gouvernement iraqien pour son attachement constant au rapatriement des familles iraqiennes vivant dans des camps de réfugiés. Nous espérons que les différends politiques en Iraq, à l'intérieur des régions et entre celles-ci et le Gouvernement fédéral, pourront être réglés grâce au dialogue et dans le respect de l'état de droit. Plus urgent encore,

nous espérons que l'Iraq sortira très vite de l'impasse politique qui l'empêche de former un nouveau gouvernement. Beaucoup trop de temps s'est écoulé.

Avant de terminer, je voudrais poser une question sur le lien entre les changements climatiques et les tempêtes de sable. Puisque la Représentante spéciale a évoqué ce problème aujourd'hui, j'aimerais savoir quels éléments de preuve spécifiques, conceptuels et scientifiques étayent les informations qu'elle a fournies sur le lien entre les tempêtes de sable et les changements climatiques et réfutent la possibilité que les premières soient tout simplement des événements climatiques circonscrits.

M^{me} Dautllari (Albanie) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je tiens à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Hennis-Plasschaert, de son exposé sur les faits nouveaux survenus récemment en Iraq et des efforts qu'elle fournit à cet égard. Nous remercions également M^{me} Hanaa Edwar de son exposé et saluons la présence du Représentant permanent de l'Iraq à la présente séance.

L'Iraq a traversé d'énormes difficultés ces dernières années et a tout de même réussi à faire beaucoup de progrès. Cependant, il faut redoubler d'efforts. Nous sommes préoccupés par le processus de formation du gouvernement en Iraq, qui reste au point mort après les élections parlementaires du 10 octobre. Même si les négociations progressent, nous observons une division entre les partis politiques irakiens qui, malheureusement, n'ont pas été en mesure de parvenir à un accord sur la prochaine étape du processus, l'élection du président par le Parlement, qui aurait dû être franchie le 8 février.

Il nous semble urgent de mettre en place un nouveau gouvernement irakien pour relever les défis à venir. Nous exhortons toutes les parties à se rapprocher les unes des autres en plaçant l'intérêt commun du peuple irakien au-dessus de tout. Un gouvernement inclusif et uni, auquel les femmes participent véritablement, sera en position de force pour satisfaire aux aspirations du peuple irakien.

La situation en matière de sécurité en Iraq nous préoccupe également, compte tenu des dernières attaques en date perpétrées par Daech et de la menace que ce dernier représente. Nous saluons les réalisations des forces irakiennes dans ce domaine et leurs efforts pour faire respecter l'état de droit. Nous nous félicitons des informations sur les échanges entre Bagdad et Erbil après la décision du 15 février et nous espérons que leurs différends seront réglés.

L'Iraq a de nombreux défis à relever, mais il peut compter sur le soutien de nombreux pays et organisations comme l'ONU. La Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) joue un rôle essentiel en appuyant la transition démocratique du pays. Nous saluons son travail et sa coopération sincère avec le Gouvernement irakien. Nous apprécions à sa juste valeur le travail de la MANUI sur les conséquences des changements climatiques en Iraq, sachant que l'Iraq est considéré comme le cinquième pays le plus vulnérable aux effets des changements climatiques. Nous attendons avec intérêt de renouveler et renforcer le mandat de la MANUI, afin que celle-ci puisse mieux s'adapter et répondre aux besoins du peuple irakien, en travaillant en synergie avec lui.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant des États-Unis.

Je remercie la Représentante spéciale Hennis-Plasschaert de son exposé et de sa direction de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), qui joue un rôle important et respecté en Iraq. Je remercie également M^{me} Hanaa Edwar de son exposé instructif et opportun et des efforts incessants qu'elle fournit pour promouvoir les droits des femmes en Iraq.

Aujourd'hui, je veux insister sur la nécessité pour les dirigeants irakiens de former rapidement un gouvernement qui reflète la volonté des électeurs, puis j'aborderai les nombreux défis que ce nouveau gouvernement devra relever.

Tout d'abord, l'Iraq mérite grandement d'être félicité pour les élections législatives pacifiques et bien organisées qui se sont tenues en octobre 2021 et qui ont été validées par la Cour suprême fédérale en décembre. Cependant, sept mois après ces élections, l'Iraq n'a toujours pas de nouveau gouvernement.

N'oublions pas que les élections ont été convoquées de manière anticipée en réponse à une vague de mécontentement de la population irakienne face au dysfonctionnement de leur gouvernement. Par conséquent, nous jugeons préoccupant que le débat, actuellement au point mort, entre les personnalités politiques irakiennes ait davantage porté sur ce que les partis politiques ont à gagner plutôt que sur la formation d'un gouvernement qui respecte les droits humains et aspire à améliorer la gouvernance et à servir le peuple irakien.

Le prochain gouvernement irakien devra tenir compte de la réduction imminente de l'aide humanitaire et de l'assistance à la stabilisation et au développement

fournies par la communauté internationale. Il devra fixer le cap du développement du pays et répondre aux appels du peuple iraquien à éradiquer la corruption et à cesser de politiser les institutions démocratiques et les processus administratifs. Ces deux obstacles entravent la quête de prospérité de tous les Iraquiens.

Le nouveau gouvernement devra également demander des comptes aux personnes qui ont commis des exactions contre les manifestants du mouvement Tishrin d'octobre 2019, causant des centaines de morts et des milliers de blessés. De plus, il devra mieux protéger la liberté d'expression et améliorer le traitement des détenus et des prisonniers, ainsi que le déroulement des poursuites judiciaires engagées contre eux. Mais les défis à venir ne s'arrêtent pas là.

Le prochain gouvernement devra également créer et mettre en œuvre un plan pour aider les personnes toujours déplacées, notamment les familles iraquiennes et les orphelins du camp de Hol, dans le nord-est de la Syrie, à obtenir les documents juridiques essentiels, à se réadapter et à réintégrer leurs communautés, et ce, en toute sécurité, volontairement et dans la dignité.

Il devra également appliquer la loi sur les femmes yézidiennes rescapées et prévoir un budget à cet effet, afin de contribuer au rétablissement de la communauté yézidienne de Sinjar, dont la situation catastrophique a été clairement présentée aujourd'hui par la Représentante spéciale du Secrétaire général. Il y a aussi des questions économiques et climatiques à régler d'urgence. Le prochain gouvernement iraquien devra renforcer la fourniture d'électricité, promouvoir l'esprit d'entreprise et un développement du secteur privé qui soutienne la croissance de l'emploi, et permettre l'autonomisation économique de tous les Iraquiens. Et je veux être clair : la suppression de tous les obstacles juridiques et culturels à la pleine participation des femmes au marché du travail doit être un élément clef de ce programme.

Enfin, la crise climatique a déjà des conséquences en Iraq ; la disparition du lac Sawa et l'augmentation du nombre et de l'intensité des tempêtes de sable, évoquées par la Représentante spéciale du Secrétaire général aujourd'hui, en attestent. Cette crise a une incidence disproportionnée sur les femmes et les filles et, si l'on n'y remédie pas, elle exacerbera l'instabilité et conduira à davantage d'insécurité.

Nous nous félicitons que l'Iraq soit devenu partie à l'Accord de Paris sur les changements climatiques et qu'il ait noué un partenariat avec le système

des Nations Unies pour atténuer les changements climatiques et s'y adapter grâce au développement durable, à la gestion de l'eau et à l'utilisation des énergies renouvelables. En outre, nous attendons avec intérêt que la MANUI continue d'apporter une aide cruciale au renforcement des capacités de l'Iraq à faire face aux changements climatiques.

Pour terminer, je voudrais préciser que, dans toutes ces activités, la MANUI est un partenaire incontournable du peuple iraquien et qu'il est du devoir du Conseil de sécurité de la doter d'un mandat solide pour continuer d'aider le Gouvernement et le peuple iraquien à relever les défis auxquels ils sont confrontés.

En tant que rédacteur chargé du dossier de la MANUI, les États-Unis attendent avec intérêt d'échanger avec leurs collègues du Conseil en vue d'adopter, dans le courant du mois, un texte portant renouvellement du mandat de la Mission. Les États-Unis sont impatients de poursuivre leur partenariat avec l'Iraq et de collaborer avec le nouveau gouvernement une fois qu'il aura été formé. Dans l'intérêt de la prospérité et de la sécurité du peuple iraquien, nous espérons que ce jour viendra bientôt.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au représentant de l'Iraq.

M. Bahr Aluloom (Iraq) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à féliciter les États-Unis pour leur accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Je tiens également à remercier Dame Barbara Woodward, Représentante permanente du Royaume-Uni, des efforts qu'elle a déployés à la tête du Conseil le mois dernier, ainsi que S. E. M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), de son exposé. Je remercie par ailleurs M^{me} Hanaa Edwar de son exposé.

Les partis politiques iraquien poursuivent leurs efforts pour parvenir à un accord et trouver des solutions afin de sortir de l'impasse politique et de créer, dans les délais prévus par la Constitution et en respectant les lois pertinentes, un nouveau gouvernement qui réponde aux besoins du peuple iraquien, qui reflète ses intérêts et qui en garantisse une représentation équilibrée.

En outre, conformément à la résolution 2576 (2021), suite à la tenue des élections en octobre 2021 et en tenant compte de l'assistance fournie à la Région du Kurdistan

lors des élections législatives de septembre 2018, l'Iraq, dans une lettre adressée à la Présidente du Conseil de sécurité en date du 23 mars, a demandé à la MANUI de fournir une assistance à la Région du Kurdistan. Nous avons demandé une assistance technique ainsi que des conseils et un appui pour les élections législatives prévues en octobre dans la Région du Kurdistan.

Je voudrais également donner au Conseil un bref aperçu des principaux faits nouveaux survenus en Iraq depuis les élections.

Sur le plan de la sécurité, le Gouvernement et le peuple iraqiens tiennent à remercier le Conseil de sécurité de la solidarité et de l'appui constant dont il a fait preuve envers l'Iraq dans sa lutte contre le terrorisme. En avril, les forces iraqiennes ont lancé une grande offensive pour traquer les derniers combattants de Daech dans plusieurs régions. L'Iraq est déterminé à rapatrier les Iraquiens détenus dans le camp de Hol, en Syrie. Le Gouvernement a rapatrié près de 1 900 combattants terroristes étrangers et 550 familles, soit 2 249 personnes, principalement des femmes et des enfants.

L'Iraq attache une grande importance aux efforts de rapatriement, ainsi qu'à la réadaptation et à l'application du principe de responsabilité. Nous demandons aux États Membres concernés de rapatrier leurs ressortissants d'Iraq et de Syrie. L'Iraq réaffirme sa volonté de poursuivre sa coopération avec la communauté internationale pour lutter contre le terrorisme. Nous renouvelons notre appel à ne pas utiliser nos territoires pour des règlements de compte ou pour mettre en œuvre des objectifs politiques sous le prétexte de lutter contre le terrorisme. Nous soulignons également l'importance de respecter les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

En ce qui concerne les violations impliquant la Turquie et l'Iran, le Ministère iraquien des affaires étrangères a soumis à l'Ambassadeur de Turquie en Iraq une note de protestation condamnant fermement les violations constantes commises par l'armée turque dans le nord de l'Iraq. Le Gouvernement iraquien a renouvelé son appel au retrait total des forces turques des territoires iraqiens, en signe de respect de sa souveraineté nationale. L'Iraq estime par ailleurs que le fait d'invoquer l'Article 51 de la Charte pour justifier les actes d'agression perpétrés par les forces turques est sans fondement juridique. Cet article n'autorise pas à porter atteinte à la souveraineté d'un pays indépendant.

Rappelons à cet égard que la présence de la majorité des éléments du Parti des travailleurs du Kurdistan dans le nord de l'Iraq résulte d'un accord entre le Gouvernement turc et ce parti, auquel l'Iraq s'est opposé.

Le pilonnage par l'Iran de la ville d'Erbil avec 12 missiles balistiques, le 13 avril, a entraîné la destruction de nombreux biens civils. L'Iraq appelle à l'instauration de relations et d'un dialogue solides entre les deux pays afin de régler les questions en suspens par des moyens pacifiques et non par le recours à la force et la formulation d'allégations infondées.

En ce qui concerne l'appui aux zones libérées, les efforts constants et la coordination avec la communauté internationale ont contribué à rétablir la stabilité dans ces zones et nous ont permis de mettre en œuvre des projets d'infrastructure, de soins de santé, d'électricité et de construction de ponts et de routes, ce qui a facilité le retour d'un grand nombre de personnes dans la région et la fermeture des camps. Le Gouvernement, en coopération avec le Service de la lutte antimines de l'ONU, poursuit ses efforts de déminage et de sensibilisation au danger des mines.

En ce qui concerne la fourniture de services de base et les efforts déployés à cette fin par le biais du programme gouvernemental correspondant, nous poursuivons nos efforts pour apporter une aide d'urgence dans les domaines de la sécurité alimentaire et du développement, et pour mettre en œuvre des actions prioritaires afin de remédier à la pénurie d'eau. Nous collaborons avec le Programme des Nations Unies pour le développement afin de renforcer les organismes compétents, d'assurer le bien-être socioéconomique des communautés isolées, d'œuvrer pour l'éducation, de créer des emplois, de promouvoir la robustesse et la résilience, de fournir plus de moyens de coexistence, d'améliorer le niveau de vie des orphelins, d'octroyer des prêts aux petites, moyennes et grandes entreprises, et de répondre aux objectifs stratégiques liés à la croissance économique nationale.

Le Gouvernement poursuit également ses efforts visant à définir un budget clair pour un projet de transformation générale en Iraq et pour la remise à niveau des bureaux de poste afin de fournir des services électroniques via un portail gouvernemental.

En ce qui concerne l'autonomisation des femmes, les efforts du Gouvernement se poursuivent dans le cadre du plan de suivi de la résolution 1325 (2000). Nous évaluons ce qui a été accompli grâce à notre deuxième

plan d'action national pour la mise en œuvre de cette résolution en Iraq, ainsi que les résultats obtenus avec l'appui de la communauté internationale. Nous avons également créé un comité de médiatrices pour la paix, qui travaille à la mise en œuvre d'une stratégie nationale visant à renforcer la participation active des femmes au règlement des conflits et au rétablissement de la paix.

En outre, nous avons modifié le code de conduite de nos forces de sécurité intérieures et celui du bureau du renseignement et de la communication afin de répondre aux exigences en matière de genre. Nous avons par ailleurs créé une commission judiciaire d'enquête et un tribunal pénal pour traiter les cas de violence domestique dans chaque région. Le processus permettant aux femmes divorcées de recevoir une pension alimentaire de la part du Ministère de la justice a été automatisé pour en faciliter le suivi. En outre, nous avons mis en œuvre des programmes d'évaluation de la performance axés sur les questions de genre dans toutes les institutions gouvernementales, et nous avons modernisé les programmes d'enseignement liés aux droits humains en ajoutant des cours, à l'université, sur les droits des femmes et la coexistence pacifique. De plus, nous avons lancé un second plan national sur l'autonomisation économique des femmes pour la période 2022-2023 afin de promouvoir le renforcement de leurs capacités et de leur accorder des prêts.

En ce qui concerne le Haut-Commissaire aux droits de l'homme en Iraq, mon gouvernement est fortement désireux d'honorer ses engagements internationaux et nationaux pour prévenir les violations contre les enfants dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Une réunion portant sur l'interdiction du recrutement et de l'utilisation d'enfants a été organisée entre notre commission nationale de surveillance et d'information et l'équipe spéciale de pays (surveillance et information). Nous nous sommes déjà mis d'accord sur un projet de plan de travail et attendons la réponse définitive de l'ONU pour le signer.

Par l'intermédiaire de l'Iraqi Media Network, nous discutons également de la meilleure façon de diffuser la culture des droits de l'homme dans des domaines touchant notamment aux femmes, aux enfants, aux personnes ayant des besoins particuliers et aux minorités. Nous avons également défini des mesures efficaces pour gérer les prisons, pour renforcer et surveiller le respect des droits de l'homme dans les camps de déplacés et pour assurer le suivi des questions sociales, familiales, économiques et liées à l'électricité. En outre,

des personnes qui ont été blessées pendant les manifestations d'octobre ont reçu un traitement médical à l'étranger, en guise de reconnaissance pour le sacrifice auquel elles ont consenti pour faire en sorte que des réformes soient engagées.

S'agissant de la lutte contre la maladie à coronavirus (COVID-19), le Gouvernement suit l'évolution récente de la situation et les mesures prises pour lutter contre la pandémie. Il assure également le suivi des mesures gouvernementales visant à promouvoir le contrôle, la prévention et la sensibilisation afin de limiter la propagation du virus et de procéder à un examen national complet des façons d'aborder les questions sanitaires urgentes en vue de garantir une couverture sanitaire universelle. En outre, nous poursuivons nos activités de sensibilisation par l'intermédiaire des médias et de toutes les institutions publiques, et nous encourageons la population à se faire vacciner le plus rapidement possible dans le centre de vaccination le plus proche.

S'agissant de la lutte contre la désertification et les changements climatiques, Bagdad a accueilli, le 7 février dernier, la trente-sixième session de la Conférence régionale de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour le Proche-Orient. L'Iraq a soulevé les questions de l'eau, de l'agriculture et du développement durable. En outre, du 5 au 7 mars, nous avons organisé la deuxième Conférence internationale sur l'eau de Bagdad, sur le thème « Eau et changements climatiques ».

Pour sa part, le Ministère de l'environnement continue d'appuyer les énergies propres et les solutions fondées sur la nature et les services écosystémiques. Le Ministère continue de protéger la biodiversité et œuvre à la réalisation des objectifs de développement durable, afin que nous puissions engager la transition vers une économie verte et durable. Par ailleurs, il facilite l'utilisation de voitures écologiques, plus précisément les véhicules électriques et les véhicules hybrides fonctionnant avec des sources d'énergie mixtes. Nous avons obtenu les autorisations nécessaires pour exempter ces véhicules des droits de douane et des frais d'enregistrement, ce qui s'inscrit dans le droit fil de l'attachement de l'Iraq aux dispositions énoncées dans l'Accord de Paris.

L'Iraq est touché par des tempêtes de sable en raison de la désertification et de la pénurie d'eau. Aussi demandons-nous à la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) et à la communauté internationale de nous aider à lutter contre la désertification

et à contribuer au succès des discussions sur cette question avec les pays voisins, dans le cadre desquelles nous pourrions aborder la question de la distribution équitable de l'eau.

S'agissant de la relation de l'Iraq avec l'État frère du Koweït, elle ne cesse de se renforcer depuis que nos deux pays ont renoué des liens diplomatiques, il y a 18 ans. La politique étrangère de l'Iraq est parvenue à resserrer cette relation, accordant une importance particulière aux questions des personnes portées disparues, des biens disparus et des frontières maritimes. L'Iraq a honoré ses engagements, effectué tous les paiements d'indemnités et tourné la page.

Le Ministère des affaires étrangères continue de recueillir des livres, des microfilms et d'autres supports dans les bibliothèques et les universités iraqiennes pour les consolider, avant de les restituer officiellement par les canaux diplomatiques. Par l'intermédiaire des médias et des missions diplomatiques et consulaires du monde entier, l'Iraq continue de lancer un appel humanitaire en arabe et en anglais aux citoyens iraqiens ou à toute autre personne qui aurait des renseignements à donner sur le sort des Koweïtiens et des ressortissants d'États tiers portés disparus ou sur le sort des biens koweïtiens disparus, notamment les archives nationales. L'Iraq continue de coopérer avec le Koweït en ce qui concerne l'information qui a été reçue par l'Ambassade d'Iraq au Koweït de la part d'un témoin qui prétend avoir des informations sur deux sites d'inhumation au Koweït.

Pour terminer, je tiens à remercier le Secrétaire général du ferme appui qu'il apporte à l'Iraq. Il s'est toujours attaché à respecter sa souveraineté et son intégrité territoriale. Je me félicite vivement de l'appui que continue d'apporter la communauté internationale à l'Iraq pour nous aider à garantir prospérité et stabilité au peuple iraqien. Par ailleurs, au nom du Gouvernement iraqien, je me félicite vivement des efforts déployés par la MANUI et la Cheffe de la Mission pour aider l'Iraq dans divers domaines, en particulier dans les domaines humanitaire et du développement pendant la période couverte par le rapport du Secrétaire général (S/2022/368).

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M^{me} Jeanine Hennis-Plasschaert pour qu'elle réponde à la question posée.

M^{me} Hennis-Plasschaert (*parle en anglais*) : Outre ce qui a été clairement expliqué par le Représentant permanent de l'Iraq, je voudrais simplement faire référence à l'exposé que j'ai présenté en février dernier

(voir S/PV.8975). Au cours de cet exposé, j'ai parlé de la pénurie d'eau dans la région, pas seulement comme une menace qui se profilait à l'horizon, mais comme un danger immédiat. Dans cet exposé, j'ai évoqué les menaces immédiates posées par la salinisation de l'eau et des sols, la désertification et la disparition des terres arables. Dans mon exposé d'aujourd'hui, j'ai souligné une fois encore que la désertification était une préoccupation centrale.

En février dernier, j'ai ajouté que cette pénurie d'eau pouvait en grande partie s'expliquer par les changements climatiques, mais pas seulement. J'ai également expliqué que les pays voisins s'employaient activement à réduire le débit des eaux, et j'ai ajouté que les infrastructures de distribution d'eau potable et d'irrigation et leur entretien accusaient un retard considérable en Iraq. Une fois encore, j'ai souligné que la désertification était une préoccupation centrale, que les tempêtes de poussière et de sable étaient vraiment violentes, et que ce que nous devons voir en Iraq, mais aussi dans la région, c'était un programme d'action national et régional qui permette de comprendre les causes profondes de ces phénomènes et de s'y attaquer, ainsi que de surveiller ces phénomènes, de nous en protéger, de nous y préparer, d'établir des mécanismes d'alerte précoce, et ainsi de suite.

Mais nous ne pouvons pas nier qu'il y a une désertification. C'est une réalité incontournable, et ces derniers temps, j'en ai fait l'expérience sur une base hebdomadaire.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Hennis-Plasschaert des clarifications qu'elle a apportées.

Le représentant du Brésil a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je voudrais simplement clarifier un point. Je suis d'accord avec tout ce qui a été dit par la Représentante spéciale. Je ne nie nullement que la désertification est un problème.

La question, et je la répète, c'est de savoir quelles sont les preuves conceptuelles et scientifiques spécifiques dont elle dispose pour dire que les tempêtes de sable sont une conséquence des changements climatiques et non un événement climatologique isolé ? En d'autres termes, comment fait-elle la distinction entre les changements climatiques et un événement local ?

Elle a également déclaré que d'autres tempêtes sont à venir. Comment le sait-elle ?

Par conséquent, je tiens à ce que soit consigné au procès-verbal ma déception quant à la réponse qui vient d'être donnée.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M^{me} Hennis-Plasschaert pour qu'elle réponde à la question posée.

M^{me} Hennis-Plasschaert (*parle en anglais*) : Ce n'est pas du tout mon intention de décevoir un membre du Conseil de sécurité. J'essayais de dire que la désertification était une préoccupation majeure. La désertification est une conséquence des changements climatiques, mais pas seulement. C'est aussi une conséquence de la baisse du niveau des eaux et de la déficience des infrastructures.

Si le membre du Conseil souhaite que je lui donne maintenant des précisions sur les éléments de preuve scientifiques, je devrai revenir vers lui ultérieurement, mais je serais également heureuse de l'inviter à Bagdad et de l'accompagner au Ministère, qui sera en mesure de lui présenter en détail toutes les preuves à sa disposition.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Hennis-Plasschaert d'avoir apporté des éclaircissements et proposé de fournir de plus amples informations, le cas échéant.

Il n'y a pas d'autre oratrice ou orateur inscrit sur la liste.

La séance est levée à 16 h 50.